Essonne : Sandrine ne parvient pas à faire expulser sa colocataire camerounaise qui ne paie plus son loyer depuis 2 ans, qui a fait de la maison un “taudis”, et qui menace sa fille (celle de la propriétaire) au couteau

29/08/2022 à 11h45



Depuis deux ans, Sandrine et sa fille habitent avec une colocataire qui refuse de payer son loyer, et leur rend la vie impossible. Après une succession de démarches judiciaires non-concluantes, la professeure universitaire se dit démunie.

Une situation «cauchemardesque». En août 2020, Sandrine Betuing, propriétaire d’une maison à Athis-Mons (Essonne), a décidé de louer la chambre de son appartement à une femme d’une quarantaine d’années : «C’était la deuxième fois que je louais la chambre. Je l’avais loué à une étudiante espagnole et ça s’était très bien passé», a-t-elle déclaré sur l’antenne de CNEWS lundi 29 août.

Si la colocation s’est passée normalement dans un premier

temps, elle s’est gâtée au bout de trois mois, lorsque l’occupante de la chambre s’est arrêté de payer son loyer. Depuis la mère de famille ne parvient pas à faire expulser sa colocataire.

(…) Sandrine a déjà porté plainte à plusieurs reprises après de violentes disputes, qui ont donné lieu à des carreaux cassés, ou des menaces au couteau à l’encontre de sa fille lycéenne vivant dans la même maison : «Comme la lame était dirigée vers le haut et pas directement sur elle, il n’y a pas eu de suite», a-t-elle expliqué.

Par ailleurs, Sandrine déplore également l’état de la chambre, qui serait devenu «un taudis» depuis l’occupation de sa colocataire, qui ne paye plus son loyer depuis novembre 2020 : «C’est une poubelle géante. Il y a de la nourriture, des assiettes pas lavées, de la poussière. La chambre est à refaire entièrement», a-t-elle témoigné.

CNews

(Merci à MarcelVincent)